



FICHE DE RENSEIGNEMENT DE L'INSTALLATION

N° de dossier :

EN CAS DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Coordonnées de l'ancien propriétaire

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune : Siret :

Tél : Courriel :

Coordonnées du nouveau propriétaire

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune : Siret :

Tél : Courriel :

Une copie de l'attestation de vente devra être jointe au document pour justifier ce changement.

EN CAS DE CHANGEMENT DE STATUT DE L'IMMEUBLE

Immeuble inhabité (immeuble qui ne produit pas d'eaux usées pour une durée d'un an minimum).

Merci de compléter la partie alimentation en eau potable et d'envoyer la ou les pièces justificatives.

Nous vous précisons que le service vérifie chaque année, le statut de ces immeubles.

Immeuble raccordé à l'assainissement collectif

Dans ce cas envoyez une attestation de raccordement au réseau collectif signé par le Maire de votre commune ou l'exploitant du réseau.

Immeuble n'ayant plus la même activité (immeuble seulement à usage de maison d'habitation).

(ex : fermeture restaurant, fermeture chambre d'hôtes...)

Dans ce cas vous devez nous envoyer la copie d'attestation de cessation d'activité.

Alimentation en eau potable

Réseau public N° de compteur : Consommation d'eau annuelle :m³
(au dos de votre facture)

Dans ce cas envoyez une copie recto/verso de la dernière facture d'eau.

Puits privé

Dans ce cas envoyez une déclaration du Maire stipulant que la maison est inhabitée pour une durée d'un an minimum

Conformément à notre règlement, si la consommation d'eau venait à varier, ou si la maison devait être vendue ou louée, notre service devra obligatoirement être contacté afin qu'un contrôle soit réalisé.

Remarques diverse :

.....
.....

Signature